

FICHE CLASSE D'INFORMATIQUE MUSICALE ET DES TECHNOLOGIES APPLIQUÉES A LA MUSIQUE

Finalité des études

Offrir l'indépendance vis à vis des outils technologiques afin qu'ils servent les projets artistiques ou pédagogiques de l'étudiant.

Cursus

Le cursus dure deux ans et peut être effectué en trois ans (le redoublement d'une année du cursus est possible sur avis du professeur et validation du délégué aux études pour la discipline).

Critères d'admission

- ✓ Niveau musical :

Pas de niveau requis, mais les candidats doivent savoir que cet enseignement utilise des partitions musicales et nécessite une pratique rudimentaire du clavier musical. D'autre part, certains outils logiciels sont utilisés en anglais.

- ✓ Age requis

Habituellement > 15 ans. Cette classe accueille également les adultes.

Description de la formation

Cet enseignement se propose de remettre les technologies dans les mains des musiciens tels qu'ils sont (quel que soit le style de musique pratiqué et leur niveau de pratique musicale – Les élèves peu lecteurs devront néanmoins montrer une motivation élevée). L'enseignement comprend, le séquençement midi et audio, la création de partitions professionnelles, la sonorisation, la musique pour l'image, l'imitation orchestrale, une formation aux techniques de prises de son et de sonorisations, une initiation à la captation vidéo et au montage vidéo, une initiation aux techniques d'éclairage de scène.

La formation s'articule essentiellement autour des ordinateurs PC et du logiciel Cubase Pro. Cependant, la formation étant basée sur la compréhension et non le "savoir cliquer", il n'y a pas de difficulté à se tourner ensuite vers d'autres plates-formes informatiques et d'autres logiciels.

Méthodes et moyens d'enseignement pour les deux années

Un cours collectif hebdomadaire - Durée 2h.

NB : les élèves ne pratiquent pas pendant les cours.

Les élèves qui ne disposent pas de matériel personnel peuvent pratiquer et réaliser les travaux sur les postes de travail qui leur sont destinés dans la classe d'informatique musicale et des technologies appliquées à la musique (des plages horaires de grande ampleur sont destinées à cet accès libre, aussi bien en journée que le soir).

En seconde année, l'appartenance à la classe permet aux élèves d'emprunter des éléments de l'important parc de matériel dont elle dispose sous le contrôle du professeur.

Résumé du contenu des cours de première année

Démonstration d'informatique musicale - Présentation du Cours - Modalités pratiques de contact prof/élèves - pages web des élèves etc. Initiation à l'informatique - Initiation au protocole MIDI - Environ 14 sujets et travaux progressifs de formation à l'informatique musicale et à l'audio-numérique, Musique à base de boucles (dite électro/techno) Initiation à l'imitation orchestrale - Création de documents composites (partitions, images, textes).

Résumé du contenu des cours de seconde année

Postproduction Vidéo - Prise de son utilisant la technique du couple variable - Initiation à la captation Vidéo - Les consoles de mixage analogiques, numériques et virtuelles - Enregistrement et sonorisation - Utilisation avancée de Cubase Pro et d'autres logiciels métiers - Environnements multicanaux et mixage 5.1 - Formats des fichiers audio - réalisation de câbles par soudure et sertissage - Technologies réseaux appliquées à la musique - Initiation au protocole DMX et à l'éclairage de scène - Imitation orchestrale (musique de film) - Formation à l'utilisation des banques de sons professionnelles- Réalisation de partitions complètes avec conducteur et parties séparées - Enregistrements en autonomie - Captation Vidéo en autonomie -

Travail personnel requis et évaluation

✓ En première année – Travail personnel

Cours à relire – environ 14 travaux personnels de mise en pratique des notions enseignées (contrôle continu) – une ou plusieurs épreuves écrites de contrôle des connaissances – un travail de fin de première année. Pour tenir compte de l'hétérogénéité du public concerné, l'aspect technique des réalisations est plus pris en compte que l'aspect artistique.

✓ Évaluation en fin de première année

Évaluation pour le passage en seconde année (professeur & délégué aux études). Les résultats de cette évaluation mentionnent : non admis à poursuivre, maintenu en première année ou admis en seconde année. En cas de difficulté d'évaluation, à la demande du professeur, l'élève pourra être reçu pour un entretien par le délégué aux études de la discipline.

✓ En seconde année travail personnel

Cours à relire - 1er trimestre : Postproduction - Grande Partition 1^{er} et/ou 2^d trimestre : prise de son au couple captation vidéo

2^d trimestre : imitation orchestrale (morceau imposé).

3^{ème} trimestre : Création personnelle

Chaque étudiant propose, prépare et présente un exposé technique (en soirée).

✓ Évaluation de fin de cycle

Le candidat présente au jury un dossier de travaux :

- une grande partition (d'apparence professionnelle) avec conducteur et parties séparées,
- une postproduction (bruitage et musique) d'un film court,
- une courte séquence vidéo (réalisée en binôme avec un autre étudiant),
- un extrait audio du CD audio réalisé et le CD correspondant,
- la pièce orchestrale d'imitation imposée,
- le travail de boucles audio réalisé en première année,
- un document résumant l'exposé effectué,
- un projet personnel finalisé (il s'agit pour l'élève de démontrer l'apport des enseignements reçus lors de tout son cursus, pour servir ses projets personnels).

NB les documents produits restent acquis à l'établissement.

Les résultats, proclamés par le président du jury, prennent les formes suivantes :

Non admis à poursuivre - Maintenu en seconde année – Certificat sans mention - Certificat avec mention assez bien - Certificat avec mention bien -Certificat avec mention très bien - Certificat avec mention très bien et les félicitations du jury.

Les élèves ayant terminé le cursus peuvent s'inscrire et participer à l'Atelier de la classe d'informatique musicale du CRR de Caen.

L'inscription à cet atelier leur permet :

- d'assister à tous les cours de première ou seconde année qu'ils souhaitent suivre,
- d'assister (une fois par mois en moyenne, parfois plus) aux soirées d'exposés des étudiants de seconde année, aux exposés et conférences supplémentaires du professeur,
- d'emprunter du matériel (sous réserve qu'il ne soit pas retenu par les activités de l'établissement et/ou des élèves dans le cursus) et avec l'accord du professeur,
- de participer à des ateliers de mise en pratique et tout autre événement interne à la classe organisé ponctuellement à leur intention.